

Inscription sur listes électorales

L'inscription sur listes électorales peut être réalisée [en ligne](#) jusqu'au **sixième mercredi** ou **en mairie** jusqu'au **sixième vendredi** précédant le scrutin, à condition que votre dossier soit complet.

Pour demander une inscription sur listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives** :

Avoir le droit de vote

Avoir une attache avec la commune

Pièces à fournir :

- > [formulaire d'inscription sur listes électorales](#) complété
- > pièce d'identité en cours de validité
- > justificatif de domicile de moins de trois mois
- > *en cas de résidence secondaire, afin de justifier l'attache communale en qualité de contribuable* : deux derniers avis de taxes foncières



Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile réel (et non leur résidence secondaire).

Pour cela, ils doivent présenter les documents suivants :

- > justificatif de moins de trois mois attestant du domicile réel des parents dans la commune
- > document attestant du lien de filiation (acte de naissance avec filiation, copie du livret de famille, etc.)

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00